



Réf.: SCBD/SEL/OJ/VN/SG/67911

Date: 6 juillet 2009

NOTIFICATION¹

Huitième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, (WG-ABS 8), Montréal, Canada, 9-15 novembre 2009

Madame / Monsieur,

J'aimerais vous confirmer que la huitième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (ABS-WG 8) se tiendra au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à Montréal, au Canada, du 9 au 15 novembre 2009.

L'ordre du jour provisoire de la réunion est joint pour information et est disponible sur le site Web du Secrétariat à l'adresse suivante: <http://www.cbd.int/meetings/>. D'autres documents de la réunion seront disponibles au plus tard soixante jours avant la réunion. La note d'information pour les participants sera disponible dès que possible sur le site Web de la Convention à la même adresse.

Conformément aux paragraphes 5 et 7 de la décision IX/12 de la Conférence des Parties, la réunion se tiendra au cours d'une période de sept jours consécutifs et sera précédée de deux jours de consultations régionales et interrégionales, les 7 et 8 novembre 2009.

En outre, comme pour les réunions précédentes, les coprésidents du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, M. Fernando Casas de Colombie et M. Timothy Hodges du Canada, auront des consultations officieuses ouvertes à tous, ainsi que des consultations bilatérales, avec les délégués intéressés, les 7 et 8 novembre 2009. De plus amples informations sur l'heure et le lieu exacts de ces consultations seront communiquées en temps opportun.

Sous réserve de la disponibilité de fonds au Fonds spécial de contributions volontaires (BZ), le Secrétariat financera la participation d'un représentant de chacun des pays en développement Parties à la Convention, en particulier ceux des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des Parties à économie en transition. Toutefois, comme la réunion du Groupe de travail sur l'accès et le partage des avantages aura lieu juste après la sixième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'Article 8 (j) et les dispositions connexes (WG8J-6), veuillez noter que le Secrétariat ne sera en mesure de financer qu'un représentant par pays éligible pour les deux réunions.

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.

Aux : Points focaux nationaux de la CBD et d'ABS

Pièce jointe



Compte tenu des contraintes budgétaires, et afin de permettre la participation d'un plus grand nombre de délégués, le Secrétariat achètera des billets d'avion spéciaux, ce qui impose des restrictions par rapport au changement de nom du passager, de dates et d'itinéraire de voyage.

Les Parties sont invitées à communiquer au Secrétariat le nom (ou les noms) et les coordonnées de leur(s) représentant(s) officiellement désigné (s) pour la réunion **au plus tard le 15 septembre 2009**. La désignation des représentants pour assister à la réunion devraient être présentée par une lettre officielle envoyée au Secrétaire exécutif par fax au +1 514 288 6588, ou par courrier électronique, en tant que pièce jointe, à: secretariat@cbd.int.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

Annexe

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Questions d'organisation
3. Régime international sur l'accès et le partage des avantages: la négociation des textes sur:
 - 3.1 Nature;
 - 3.2 Connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques;
 - 3.3 Renforcement des capacités;
 - 3.4 Conformité;
 - 3.5 Partage juste et équitable des avantages
 - 3.6 Accès.
4. Autres questions.
5. Adoption du rapport.
6. Clôture de la réunion.
